

## LETTRE OUVERTE

### Nécessité d'agir collectivement en faveur de la sécurité linguistique au pays

*Sue Duguay, présidente de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)*

La déclaration commune émise par le Groupe de travail sur la sécurité linguistique le 18 février réaffirme une fois de plus la nécessité d'agir collectivement afin de favoriser la sécurité linguistique au pays.

En tant que présidente de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), je suis ravie de savoir à quel point nous pouvons compter sur l'appui d'un réseau de partenaires aussi engagé.

Depuis 2016, les organisations membres du Groupe de travail, composées des gens visionnaires, ont redoublé d'efforts afin de prendre des actions concrètes dans leur domaine d'action respectif.

Il est rassurant et prometteur de savoir que ces agentes et agents de changements portent un regard optimiste et pragmatique à l'égard de cette problématique qui a occasionné tant de craintes et d'appréhension pour de nombreuses générations de locutrices et de locuteurs d'expression française et cela, peu importe l'âge des locuteurs en question.

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui souhaitent apprendre et vivre en français. Toutefois, en fonction de leur lieu de résidence, cela n'est malheureusement pas une option pour tout le monde, les établissements d'enseignement n'étant pas toujours disponibles ou en quantité suffisante.

En ce qui a trait aux études postsecondaires, plusieurs doivent quitter leur province ou leur territoire à défaut de pouvoir y poursuivre des études en français dans leur domaine. Certaines et certains ne rentreront dans leur patelin que quelques fois par année, d'autres n'y retourneront tout simplement pas.

Alors que l'on croit franchir un pas important dans la bonne direction, notamment avec l'arrivée de l'Université de l'Ontario français qui est à saluer, d'autres batailles que l'on croyait gagnées, pensons entre autres au Campus Saint-Jean, nous rappellent que rien ne peut ni ne doit être pris pour acquis.

Que pouvons-nous faire pour encourager les futures générations à vivre en français? Comment pouvons-nous nous assurer que l'option de vivre en français soit non seulement disponible pour toutes et tous, mais que cette option soit également facilitée et valorisée à la grandeur du pays?

La réponse est d'une simplicité déconcertante : offrir plus d'opportunités.

Il existe un manque à combler en éducation, dans le domaine des affaires et du travail, de même que dans le domaine de la culture et des médias.

Les jeunes ont envie de lire, d'écouter et de visionner du contenu qui leur ressemble. Non seulement le contenu doit-il être offert, mais il doit également être facile à découvrir en tenant compte de la réalité médiatique de nos jours.

Afin de rendre tout cela possible, le cadre législatif et les institutions doivent permettre et garantir la propagation du fait français.

Le monde dans lequel nous évoluons change brusquement et les lois doivent suivre. Rappelons la nécessité de moderniser la *Loi sur les langues officielles* dès que possible et assurons-nous de toujours avoir en tête la dualité linguistique de notre pays lors de l'écriture et de la mise en œuvre de **toutes** autres lois en vigueur sur le territoire.

Bien sûr, certaines choses peuvent avoir l'air hors de notre portée. Il pourrait être tentant de baisser les bras face à l'immensité de la tâche - il est ici question de modifier le fil de l'histoire canadienne en matière de langues officielles, rien de moins.

Cela étant dit, il est temps de foncer! Nous avons toutes et tous, à notre manière, le pouvoir et le devoir de poser des actions concrètes afin de favoriser la sécurité linguistique dans nos environnements quotidiens et ceux des futures générations de locutrices et de locuteurs d'expression française.

Il y a longtemps que nous rêvons de nos droits linguistiques, mais le temps est venu de passer du rêve à la réalité en y travaillant ensemble, pour l'épanouissement de notre langue et de notre culture, dans le respect des langues officielles!

Quelles actions poserez-vous aujourd'hui?

Vous cherchez où commencer? Consultez la Stratégie nationale pour la sécurité linguistique (<https://www.snsf.ca/>).



[www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca)

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403  
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173  
📄 613 562-3995 ✉ [fjcf@fjcf.ca](mailto:fjcf@fjcf.ca)

Assurons-nous que la jeunesse d'aujourd'hui et celle des générations futures n'aient pas à composer avec l'insécurité linguistique comme trop de gens ont eu à le faire.